

**J'** aimerais tout d'abord remercier les éditions Nathan d'organiser ces entretiens, dont le but n'est pas de défendre la qualité de leurs éditions, mais d'offrir à la collectivité l'ensemble diversifié d'une réflexion sur les moyens dévolus à la pédagogie aujourd'hui. Ces entretiens illustrent par ailleurs la conscience du groupe Nathan quant à sa responsabilité sociale d'éditeur.

Je m'appelle Patrick Frémeaux. Je suis président fondateur de Frémeaux & Associés, la librairie sonore, et je suis honoré d'être invité sous la rubrique "Les nouveaux livres" dans le cadre de ce débat : Le Goût de lire. Frémeaux & Associés est une entreprise qui a maintenant 15 ans, spécialisée dans la réhabilitation du patrimoine sonore, dans toute sa diversité : aussi bien la musique que les textes, les témoignages et même la bio-acoustique. Notre mission est donc de remettre à la disposition du public l'ensemble du patrimoine collectif qui ne se voit pas mais qui s'entend – ou plutôt, s'écoute. Notre mission est d'éditer avec ou sans le service public, l'ensemble des enregistrements dont les caractéristiques historiques ou culturelles nous apparaissent comme supérieures aux conditions économiques tolérées par le marché de l'offre et de la demande. Heureusement, parfois le

- Et enfin, en sixième, les grands enregistrements historiques qui constituent la bande son de notre histoire du XX<sup>ème</sup> siècle.

**Les entretiens historiques** sont l'ensemble des enregistrements ou des interviews qui, échappant au format de la télévision ou de la radio tel qu'elles existent actuellement – c'est-à-dire entrecoupées de publicités, bulletins d'informations, météo, éditos, musique et autres – donnent une véritable liberté à l'interviewé pour aller au fond de sa pensée, et s'échapper de la caricature d'une dualité vrai/faux (ou pour/contre). Dans des genres très différents, ce peut être aussi bien les entretiens de Lévi-Strauss avec Jacques Chancel sur France Inter ; que ceux – durant 7 heures – de Serge Klarsfeld, sur sa vie et son œuvre ; que les célèbres "cause-ries" entre Paul Léautaud et Robert Mallet en 10 CDs, qui ont quand même fait l'objet de 35 000 disques vendus à ce jour. Citons enfin les entretiens pendant 3 heures entre Rony Brauman – ancien président de Médecins sans frontières – et Hubert Védrine, ex-ministre des Affaires étrangères – qui, dialectiquement, réfléchissent à haute voix, délibèrent ensemble, se posent mutuellement des questions, pour aboutir à la véritable fraternité intellectuelle de la recherche de la vérité.



# Plaidoyer pour la Librairie Sonore et la voix

Discours de Patrick Frémeaux  
à l'UNESCO - 12 mars 2005  
ENTRETIENS NATHAN



marché se trompe et il nous arrive de vendre en quantité des produits culturels qui ne devaient intéresser personne.

Historiquement, notre arrivée dans le livre sonore date d'une dizaine d'années, avec les enregistrements parlés de Jean Cocteau, les discours du général de Gaulle, ou encore des témoignages de déportés, sans parler des lectures d'extraits du Voyage au bout de la nuit par Arletty ou de Marcel Pagnol par Raimu.

Notre découverte de la force du texte parlé, d'ailleurs corroborée par le succès de la radio – qui malgré la télévision n'a cessé de progresser, en terme d'audimat – nous a obligé, au fur et à mesure que nous avançons, à établir 6 grands registres du disque parlé :

- Tout d'abord, les grands entretiens historiques ;
- En second, les textes préexistants dans l'écrit et interprétés par des grands comédiens ;
- En troisième, les adaptations du grand patrimoine ou de textes historiques pour la jeunesse ;
- En quatrième, les textes qui ont été écrits par des écrivains et lus par eux-mêmes ;
- En cinquième, les improvisations plus ou moins préparées et interprétées dans des cours ou des conférences ;

Deuxième catégorie de la Librairie sonore : **les textes** qui existaient sous forme d'écrit et qui sont interprétés par de grands comédiens. Il faut une parfaite maîtrise pour que le comédien puisse adapter la respiration de l'écrit qui n'a rien à voir avec celle de l'oral pour rendre naturelle et légitime son expression parlée. Seuls les grands techniciens de la diction sont capables d'une telle performance. Je pense au Voyage au bout de la nuit par Denis Podalydes, au Banquet de Platon, par Michel Aumont, aux grands textes de Bergson par Jean Vilar, à Montaigne par Piccoli, Notre Dame de Paris par André Dussolier, ou encore Schopenhauer par Didier Bourdon, mais aussi les 1001 nuits par Sapho, ou Confucius par Robin Renucci, que vous venez d'entendre. Et, bien entendu, la poésie classique, qui repose – de par les vers et les rimes – sur une mélodie et un rythme ne prenant leur entière valeur que dans leur expression acoustique. Par conséquent, l'oralité est le seul moyen de rendre justice à la poésie, de la révéler au public. L'Anthologie de la poésie en langue française, interprétée par la Comédie française est devenue une référence en la matière.

Nous sommes d'autant plus honorés que Nathan nous demande de nous exprimer dans la catégorie des nouveaux

livres, que nous tenons les livres sonores pour l'unique support alternatif à l'écrit qui respecte totalement le texte littéraire. L'auditeur, contrairement au téléspectateur dans l'audiovisuel, a toute latitude pour conserver son espace d'imaginaire et devenir à

son tour, comme le lecteur d'un livre : directeur du décors, directeur du casting et garder en lui cette liberté de réflexion et d'imaginaire qui confère à l'homme ce rapport de souveraineté entre lui et la culture.

Par ailleurs, combien de lettres avons nous reçu de nos auditeurs qui n'auraient jamais lu le Mythe de Sisyphe de Camus mais parce que, l'ayant vu interprété, dans sa version intégrale par Jacques Pradel, essayent de s'initier à la philosophie. Dans ce cas, le livre sonore, devient un véritable passeur, un véritable médiateur, entre deux mondes culturels qui, traditionnellement, ne se rencontrent jamais : celui des grandes œuvres du patrimoine écrit, et celui du monde de la télévision, du showbiz et du monde consumériste, autrement dit la rencontre improbable du patrimoine bâti de la pensée humaine avec Télé 7 jours ou Paris Match !

Troisième catégorie, dans la tradition des contes, du rite ancestral des histoires racontées par les parents ou

grands parents à leurs enfants ou petits-enfants : la collection librairie sonore Jeunesse, fondée et dirigée par Claude Colombini, qui regroupe aussi bien des adaptations que des textes dans leur interprétation littéraire.

Les adaptations vont de Gargantua de Rabelais par Philippe Noiret ou Jacques Villeret, Blanche Neige par Zabou et François Cluzet, Ulysse par Jean-Pierre Cassel ou encore le Frankenstein par 12 comédiens avec Denis Lavant et Robin Renucci.

...de grands auteurs comme Charles Perrault, écrivaient déjà pour l'oralité, en employant des procédés stylistiques de la littérature orale...

Pour les plus grands, le texte original des contes célèbres est préféré aux adaptations successives qui se sont bien souvent substituées au texte littéral. Alors, un très grand comédien est choisi pour faire revivre le texte d'époque, accompagné par la musique d'un compositeur contemporain de l'auteur : Les Fables de La Fontaine par Michel Galabru et Jean Topart sur la musique de Louis Couperin ou Robert de Visée, les Contes de Perrault – Le Petit Poucet, le Chat botté ou Cendrillon – par Catherine Frot et Jacques Gamblin sur la musique de Marin Marais. En effet, la qualité de la lecture et du montage permet d'offrir une langue parfois vieille de 300 ou 400 ans, aux enfants d'aujourd'hui à partir de 6 ou 7 ans. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, de grands auteurs comme Charles Perrault, écrivaient déjà pour l'oralité, en employant des procédés stylistiques de la littérature orale : choix des formes marquantes pour l'imaginaire de l'enfance, redondance maîtrisée pour les éléments importants du texte et un rythme parfaitement étudié à celui de l'attention des enfants.

Enfin, quatrième secteur éditorial, **les textes écrits et lus par leurs auteurs**. Entendre Knock ou Les Hommes de

bonne volonté lus par Jules Romains lui-même, qui en donne une interprétation d'une théâtralité étonnante, Maurice Carême lisant ses propres poèmes et, bien entendu, le grand succès de nos dernières années : L'Étranger ou Caligula de Camus lu par lui-même, provenant des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel. Combien de gens nous ont écrits pour nous dire avoir enfin compris le sens de L'Étranger de Camus après en avoir écouté l'interprétation incarnée par l'auteur ? Combien d'auditeurs nous ont dit avoir été surpris dans l'interprétation de Caligula par Camus – produite à l'époque par Michel Polac – par l'humour de cette œuvre que Camus souligne à dessein. Celui-ci, en effet, provoque le rire de l'assistance par l'absurde de la situation qu'il décrit : Caligula, parfaitement conscient de l'inhumanité à torturer et tuer des hommes de son Empire, fait valoir la raison d'État pour vérifier – au travers de ces actes qu'il réprouve en définitive – que la chaîne de commandement fonctionne tout de même intégralement. En entendant l'interprétation de l'auteur même de l'œuvre, en entendant les rires du public présent lors de l'enregistrement, le spectateur actuel prend conscience de la "vis comica" voulue par l'auteur.

Car, outre les lycéens et les étudiants, qui peuvent avoir accès aux œuvres à travers ces enregistrements historiques, c'est, pour l'ensemble des adultes, une possibilité de relecture des textes par des interprétations choisies et maîtrisées par leurs auteurs. L'interprétation sonore offre souvent une générosité, un humour, une chaleur dont les adultes d'aujourd'hui n'avaient pas été conscients lorsqu'ils étaient étudiants ou lycéens en lisant ces œuvres prévues au programme.

La force de l'oralité est nécessaire à ce réenchantement des textes. D'ailleurs certains écrivains en ont été parfaitement conscients dès l'origine. Comme Jean Cocteau, qui avait même utilisé le phonogramme, non comme un outil de témoignage de son œuvre sonore, mais comme un véritable outil de création. Celui-ci donne au document sonore toute son authenticité et nous offre un véritable héritage charnel et personnalisé de son œuvre. Charles Cros, père du phonogramme, aura cette belle formule : "Un disque, c'est trois minutes de silence décorées par un artiste".

Cinquième et avant-dernière catégorie du livre sonore : **les cours, les conférences**, les improvisations orales plus ou moins préparées à l'aide d'un texte. Pensons à l'histoire des conséquences de la famine chez les Esquimaux racontée par Paul-Emile Victor dans La Grande faim ; une histoire de la folie, par Michel Foucault, dans L'Anthologie sonore de la pensée française<sup>1</sup> ; ou l'histoire du service public, par Michel Rocard, dans Quels rôles pour l'État<sup>2</sup>. Enfin, bien sûr, une histoire alternative de la pensée occidentale de Michel Onfray, éditée sous le nom de Contre-histoire de la philosophie, élaborée dans le cadre de l'Université Populaire de Caen, avec qui nous partageons cette volonté de vulgariser une culture, de manière gratuite en sortant des règles d'un enseignement diplômant ou qualifiant, qui réserve finalement la culture de la pensée, de la philosophie, des sciences humaines, à un savoir presque de professionnel et non pas à un savoir qui pourrait être partagé par tous.

Enfin, sixième et dernière catégorie de livres sonores, ce que nous appelons **les enregistrements historiques** : ce ne sont pas des livres sonores à part entière, ils sont éditorialisés sous cette forme, c'est l'ensemble du patrimoine sonore de notre histoire, qui provient d'une part de toute la richesse du

patrimoine radiophonique conservé par l'INA (l'Institut National de l'Audiovisuel), par la production phonographique depuis la fin du 19<sup>ème</sup> et enfin par tous les bénévoles, tous les particuliers qui ont enregistré et en particulier les associations d'enseignants<sup>3</sup> qui utilisaient l'enregistrement comme un moyen pédagogique à part entière. Ces enseignants provenaient des mouvements PEMF, de la pédagogie Freinet et, utilisant le sonore comme un moyen dialectique et interactif dans la pédagogie ont presque à leur insu constitué un fonds de témoignages sonores relativement capital pour entendre et comprendre toute une partie de notre histoire contemporaine.

Les enregistrements historiques regroupent aussi bien les témoignages de ceux qui ont subi l'histoire comme les témoignages de déportés, les témoignages des poilus dans le coffret La Grande guerre<sup>4</sup>, les histoires des mineurs de fond dans Paroles de gueules noires coédité avec Radio France, ou enfin, les résistants<sup>5</sup> ou les derniers survivants du Titanic. Ils sont aussi la bande son de notre histoire du XX<sup>ème</sup> siècle avec par exemple l'ensemble des discours des présidents Africains : le coffret Afrique publié par RFI (Radio France Internationale), l'histoire des grands courants politiques dans les coffrets comme Le Socialisme ou Les Voix du Parti communiste français<sup>6</sup>, des archives comme le procès Landru ou le discours de capitulation de Pétain dans l'Anthologie du XX<sup>ème</sup> siècle par la radio<sup>7</sup>, l'ensemble du patrimoine radiophonique du service public comme la réédition des émissions de Françoise Dolto, ou la voix de la France des années 50 avec les discours de Malraux et enfin

**...du sentiment qu'a l'auditeur que la voix qui s'adresse à lui, lui est directement dédiée.**

**Le sonore nous entraîne dans une relation d'intimité et de vécu partagé...**

la trace charnelle de grands acteurs du XX<sup>ème</sup> siècle comme le coffret des discours du général de Gaulle ou les Paroles de paix de l'abbé Pierre. Enfin, le coffret Crimes contre l'humanité<sup>7</sup>, qui regroupe la propagande du gouvernement français contre les résistants et les juifs. Croyez-moi, cette rencontre avec l'archive historique réelle est saisissante et remplace toutes les explications de textes. Cette édition, qui nous confronte avec l'histoire vivante, n'a pu être possible qu'après la reconnaissance de la France sur sa responsabilité pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette reconnaissance, largement contestée, remonte à

seulement dix ans, avec le discours du Président de la République – je cite : "La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, devait commettre l'irréparable...". La réédition de ce patrimoine sonore a été un des actes historiographiques les plus importants. Elle a fourni une matière brute incarnée permettant de confondre notre vision de l'histoire.

Vous l'aurez bien compris, cette liste non exhaustive de ce que nous regroupons dans La Librairie sonore est un héritage commun facile d'accès et pourtant peu utilisé dans la pédagogie, même si le cours magistral du professeur s'apparente et repose sur le même ressort que la relation de l'auditeur avec le disque.

Par ailleurs, le grand public s'est détourné du support disque avec l'arrivée de la télévision. L'homme affectionnant en définitive les technologies qui lui apportent le plus grand confort possible, a ainsi cru au progrès de la télévision sur le sonore comme un accroissement de la richesse sensorielle – puisque la télévision offre à la fois la satisfaction de deux sens : l'ouïe et la vue. Mais, et la radio nous le prouve, la richesse du sonore provient de la liberté donnée à l'auditeur par rapport à celle du spectateur – contradictoirement vécue comme une faiblesse du support. Elle provient également du sentiment qu'a l'auditeur (et que n'aura jamais le téléspectateur) que la voix qui s'adresse à lui (qu'elle provienne du poste de radio ou d'un enregistrement sonore sur CD) lui est directement dédiée. Car le sonore nous entraîne dans une relation d'intimité et de vécu partagé, là où la télévision est un acte de voyeurisme où le spectateur se sait finalement extérieur à la chose montrée.

Mais l'âme, l'intellect, comme chacun sait, ne se nourrit pas quantitativement, mais qualitativement et tous ceux qui ont fait le travail d'habituer leur oreille sont devenus des aficionados du support audio.

Cependant, le sonore reste marginal en terme de consommation culturelle. Historiquement la préférence accordée à la vue plutôt qu'à l'ouïe remonte à des temps immémoriaux, la Bible, Saint Thomas (d'Aquin) affirme préférer croire ce qu'il voit à ce qu'il entend. La parole court toujours le risque de n'être que rumeur.

Par conséquent, la volonté des intellectuels a été de favoriser la transmission du savoir par l'écrit, qui est devenu l'unique référent, alors que depuis la nuit des temps les savoirs avaient été transmis par l'oralité. Il y a finalement une exagération du rôle de l'écrit et surtout de l'imprimerie, qui a certes représenté un grand bond pour l'humanité comme stockage des savoirs mais qui, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire, n'en est pas l'unique porte-parole ni



FA 5039



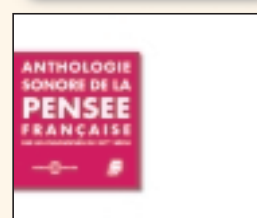
FA 5035



FA 837



FA 5052



FA 5063



FA 5075



FA 5043



FA 5120



FA 5115

3 - Aujourd'hui Association Paroles Images et Sons  
 4 - Edité avec l'Histoire de la Grande Guerre  
 5 - Edité avec le Mémorial de Caen  
 6 - Edité avec l'Institut des Archives Sonores  
 7 - Edité avec Radio France - Coédition INA

# Plaidoyer pour la Librairie Sonore et la voix

Discours de Patrick Frémeaux  
à l'UNESCO - 12 mars 2005  
ENTRETIENS NATHAN

le seul mode digne de la transmission des savoirs. A l'heure où je vous parle, l'acceptation d'une équité entre la parole et la vue, entre un savoir qui est dit et un

savoir qui est écrit, n'est toujours pas acceptée.

Combien de pseudo-intellectuels m'ont déclaré qu'ils savaient lire et que le sonore n'était bon que pour les aveugles ? Dire que le livre sonore est réservé au mal-voyants serait comme affirmer que le livre papier serait dédié exclusivement aux mal-entendants, enfermer la voix dans un rôle de béquille pour handicapé. Pourquoi accorder une noblesse à un sens comme la vue et diaboliser avec condescendance l'ouïe ?

Quatre exemples pratiques qui en sont l'absurde conséquence :

- Par exemple : au niveau de la fiscalité, la TVA sur le livre est de 5,5 %, alors que celle du disque est de 19,6 %. Le calendrier avec photo de Loana est un bien éminemment culturel qui bénéficie de la TVA à 5,5 % alors que les cours de Vladimir Jankelevitch sur l'immédiat relèvent de l'industrie des loisirs et du divertissement et doit légitimement supporter une TVA à 19,6 %.
- Deuxième exemple : le coffret des poèmes de Victor Hugo interprétés par Michel Bouquet, qui a d'ailleurs un succès permanent et mérité de la part du public, ne s'est vendu auprès des CDI collèges et lycée à seulement une dizaine d'exemplaires sur 2 ans, alors qu'apprendre la poésie de Victor Hugo sans l'entendre, ce serait un petit peu comme donner des cours de cuisine sans avoir le droit de goûter ou d'apprendre la flûte sans avoir le droit de souffler, et relève finalement d'une acceptation très limitée de la part des bibliothécaires des établissements scolaires à considérer ce support comme un moyen attractif d'illustrer les cours des professeurs.
- Troisième exemple : la première grande société de référencement des livres en France nous a classé irrémédiablement dans le multimédia alors que le sonore est aussi monomédia que le papier et nous devons nous battre pour être dans une catégorie monomédia pour ne pas être entraîné à notre tour dans la fosse commune des CDrom et autres supports fugaces de l'édition culturelle.
- Enfin, quatrième et dernier exemple : alors que notre travail de réimplantation de ce support en

France date de plus de dix ans, c'est seulement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 que la plus grande chaîne de magasins culturels de France a accepté de référencer la totalité de nos enregistrements parlés au rayon livre et non plus au rayon ambiances dépendant lui-même de la Chanson Française au rayon disque, ce qui nous valait plusieurs dizaines de plaintes chaque jour. Croyez-moi, vendre les cours de Sartre ou de Bachelard de l'Anthologie sonore de la pensée française, entre les plus beaux slows de l'été volume 4 et Aimable et son orchestre, relevait d'un exploit commercial quotidien où il fallait répondre à l'incompréhension d'un public toujours plus grand sur une classification qui privilégiait bizarrement le support au contenu.

Ces quatre exemples témoignent de ce que notre travail de pionniers d'éditeur de nouveaux livres demande comme énergie, alors que ces textes incarnés deviennent de véritables

la voix  
qui a un rôle  
additif et non  
substitutif  
à celui de l'écrit,  
comme véhicule  
de transmission  
des savoirs.

documents patrimoniaux qui rentrent dans une vision plus globale de ce que nous appelons notre mémoire collective et qui, comme pour la musique que nous éditons, fait l'objet d'un travail muséographique réalisé avec de nombreux partenaires, comme l'Institut National de

l'Audiovisuel, Radio France, le Mémorial de Caen, l'Historial de la Grande Guerre, l'Université de Tous Les Savoirs, qui partagent avec nous ces valeurs de conservation et de mise à disposition du public.

En effet, mettre à la disposition du public sans limite de temps, et donc avec une politique active – voire offensive – de non déréférencement de la totalité des sons et des voix qui transmettent ce que nous attendons tous de la lecture, à savoir les émotions et la connaissance, base de notre croyance laïque partagée que nous appelons la culture. La réémergence du support sonore espère ainsi contribuer à la valorisation d'un secteur négligé de l'édition : celle de la voix qui a un rôle additif et non substitutif à celui de l'écrit, comme véhicule de transmission des savoirs.

Patrick FRÉMEAUX

PDG – Fondateur de Frémeaux & Associés

© 2005 Nathan / Groupe Frémeaux Colombini SAS



FA 5106



FA 5002



FA 5038



FA 5054



FA 8053



FA 8000



FA 840



FA 8037

FRÉMEAUX & ASSOCIÉS

EXCLUSIVE DISTRIBUTORS ALL OVER THE WORLD

NIGHT & DAY

ANTILLES : LIBRAIRIE ANTILLAISE • ARGENTINA : ACQUA RECORDS • AUSTRALIA : STANDISH AND COMPANY • BENELUX : AMG RECORDS S.A. • CANADA : SRI • GERMANY/AUSTRIA : FENN MUSIC SERVICE GmbH • GREECE/CYPRUS : ANKH PRODUCTIONS • ISRAEL : JAZZ EAR - JOSE KARSENTI • ITALY : IRD INTERNATIONAL RECORD DISTRIBUTION S.p.A. • JAPAN : YTT - TOSHI TSUSHIMA • POLAND : PARIS MUSIC • PORTUGAL : DARGIL • SCANDINAVIA : AMIGO MUSIK AB • SPAIN : KARONTE DISTRIBUCIONES/NUBA RECORDS • SWITZERLAND : PLAINISPHARE • TAIWAN : LE PIGEONNIER - FRANÇOISE SYLBERBERG • UNITED KINGDOM : DISCOVERY RECORDS LTD • WILDSOUNDS • USA : CITY HALL • OTHER TERRITORIES : AUDIO-ARCHIVES/AUDIOROOT.COM.

DISTRIBUTION EXCLUSIVE DISQUAIRES (Y COMPRIS FNAC - VIRGIN - LECLERC - EXTRAPOLE...) ET LIBRAIRIES FNAC : NIGHT & DAY  
DISTRIBUTION LIBRAIRES\* & MUSÉES : GROUPE FRÉMEAUX COLOMBINI SA - TÉL. 01.43.74.90.24 - FAX 01.43.65.24.22

\*SAUF SI LE LIBRAIRE A UN RAYON DISQUE DÉJÀ RÉFÉRENCÉ CHEZ NIGHT & DAY

www.fremeaux.com